

NOV
2018

numéro 200

LE MAGAZINE D'OLIVET

| VIDÉOPROTECTION |

MIEUX SURVEILLÉE, PLUS SÛRE

| OH ! L'ACTU | ACCUEIL DE LOISIRS : ESSAI TRANSFORMÉ ! | P. 04 |
PASSER LE TÉMOIN DE LA MÉMOIRE DE 1918 | P. 06 |
| PORTRAIT | À CONTRE-COURANT FLORENT COQUEUGNIOT | P. 15 |

La sécurité est une thématique qui fait bien souvent débat. La vidéoprotection est désormais un outil répandu, y compris dans les communes rurales. Elle a pu susciter des controverses. Plus de 900 000 caméras sont aujourd'hui installées sur la voie publique en France. En 2012, lorsque les premières caméras ont été installées à Olivet, les avis étaient partagés. Aujourd'hui, ce dispositif de protection fait partie du paysage urbain. Les Olivetains sont même nombreux à demander des caméras supplémentaires. Les habitants sont bien légitimement attachés à leur tranquillité et la présence de caméras conforte leur sentiment de sécurité. La quiétude de la ville figure aussi parmi les critères de sélection des nouveaux arrivants.

La vidéoprotection n'est pas un gadget et a fait ses preuves. Elle aide à la résolution des enquêtes. Récemment à Olivet, elle a permis l'interpellation d'un malfaiteur pris en flagrant délit pour des dégradations de commerces au centre-ville.

Le déploiement d'ici à 2020 de nouvelles caméras sur le territoire est un choix mûrement réfléchi. Il répond aussi aux mesures préconisées par Vigipirate, notamment pour la surveillance des établissements scolaires. La sécurité est l'affaire de tous et les technologies modernes y contribuent.

Chaque mois, les habitants reçoivent dans leur boîte aux lettres ce magazine, le Oh. Nous nous attachons à y apporter une information de qualité qui reflète le dynamisme et l'attractivité de la ville. Les Olivetains y sont mis en lumière. Ce numéro est le 200^e. Nous espérons que tous ont contribué à faire que vous viviez pleinement votre ville.

”

La vidéoprotection
a fait ses preuves”

Matthieu Schlesinger, Maire d'Olivet

édito

Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Rédaction et coordination : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Julie Prothière, Antoine Faure et Marie-Hélène Cormier • Crédit photos : Force Motrice, Chloé LDN, Pascal Foulon, mairie Olivet, Adobe stock • Conception « OH Olivet » : Force Motrice • Conception et rédaction « OH ! SORTIR » : Émilie Bergevin, service communication • Impression : Prévost Offset • Dépôt légal : novembre 2018 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS20129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)

 Olivet
Proche de vous

Retour sur...





Marée rose

Cette 4^e édition des Foulées roses a été marquée par une mobilisation exceptionnelle : 688 enfants et plus de 6200 personnes s'étaient donné rendez-vous le week-end du 6 et 7 octobre dans la bonne humeur et pour la bonne cause : la lutte contre le cancer. Une nouveauté cette année, l'événement Défoulez-vous ! animé par Nordine Attab en préambule des Foulées aura aussi attiré les curieux dans un décor de maison entièrement recréé par IKEA®. L'objectif commun aux Foulées roses : sensibiliser petits et grands à l'importance de l'activité physique dans la lutte contre le cancer.



↑

28 SEPT

SEPT/OCTOBRE



↓

22 SEPT

Nouvelle visite agricole

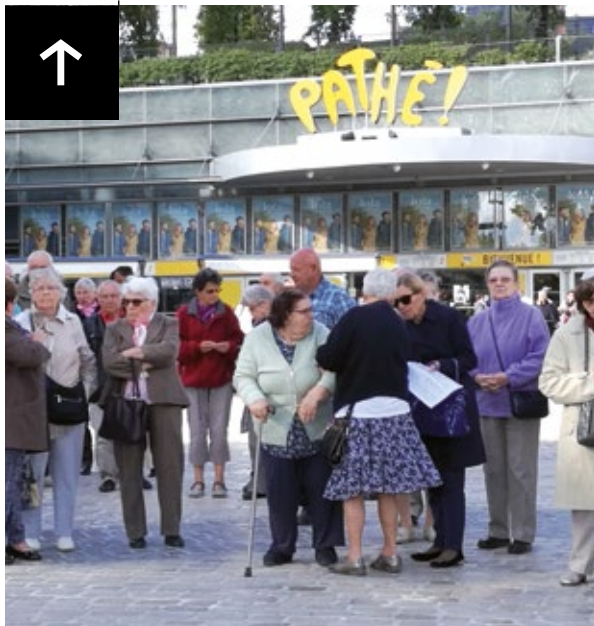
Dans le cadre de la promotion de la production agricole du territoire, la visite des serres du Chapeau Rouge dans le Val a regroupé une trentaine de personnes qui ont suivi avec intérêt les explications de Fabien Boutet. L'exploitation produit tomates, poivrons et aubergines en utilisant la technique de production biologique intégrée.

01 OCT

Séance ciné

À l'occasion de la semaine bleue, la semaine des retraités et personnes âgées, le CCAS d'Olivet, conjointement avec ceux de la métropole, proposait une sortie cinéma à Orléans.

En avant-première, une quinzaine de seniors de la commune ont découvert « Mauvaises herbes », une comédie avec Catherine Deneuve et André Dussolier. L'initiative de la sortie et la prise en charge en bus ont été appréciées.



↑



↓

12 OCT

Même goût dans l'assiette

Les légumes moches ont la cote ! Pour la semaine du goût, Orléans Métropole était sur le marché pour une animation cuisine « zéro gaspi ». Entre la distribution de fiches recettes et la préparation de smoothies sur place, chacun a pu repartir avec des idées pour manger bien et bon, sans rien mettre de côté.



ACCUEIL DE LOISIRS



Le saviez-vous ?

Le centre, les mercredis : c'est la mairie, avec des agents périscolaires des écoles de la commune.

Le centre pendant les vacances scolaires, c'est l'association Léo Lagrange.

Essai transformé !

Après une courte période de rodage, l'accueil de loisirs du mercredi matin à l'école Michel Ronfard a trouvé ses marques. Une centaine d'enfants le fréquente chaque semaine, signe d'une vraie attente.

Cela ne faisait guère de doute. Avec le mercredi libéré dans les écoles, les familles ont vu dans le nouvel accueil de loisirs du mercredi matin installé à l'école Michel Ronfard, un service pratique de garde à la demi-journée. Mis en place à la rentrée, il vient compléter l'offre des centres de loisirs du Larry et du Donjon, ouverts eux à la journée. Ils sont ainsi près d'une centaine d'enfants à rejoindre l'établissement scolaire en milieu de semaine pour une matinée d'activités bien remplie. Sabrina Scholent, coordinatrice des accueils de loisirs y tient particulièrement : « Je souhaite que les enfants s'épanouissent. Nous leur proposons du sport et des activités manuelles. Nous allons même pouvoir envisager des petites sorties de temps à autre, pas très loin, comme au parc floral ou dans une ferme pédagogique ». Le programme est établi à l'avance et consultable sur le site de la ville. En

petits groupes et par classe d'âges, les enfants passent d'une activité à une autre avec leurs animateurs, de façon à rythmer la matinée. C'est aussi un moyen, en petits effectifs, d'atténuer une fatigue. « Nous respectons le rythme de chacun. On a même le droit de ne pas avoir envie... et de prendre un livre par exemple. C'est à la carte », poursuit-elle.

Il n'y a en définitive pas ou peu de différences avec les centres qui fonctionnent à la journée, ce que confirme Stéphane Bourdillault, l'adjoint au Maire délégué à l'enfance « Les retours sont positifs. Nous nous étions donné jusqu'aux vacances pour régler et ajuster le service si besoin. La période de test a été concluante et nous allons poursuivre dans ce sens ».



POUR RAPPEL

Les réservations sont à effectuer au plus tard le vendredi pour le mercredi de la semaine suivante sur l'espace citoyen.

TRAVAUX



Rue de l'Hôtel Dieu : nouvelle tranche d'assainissement

Orléans Métropole engage un nouveau chantier d'assainissement à Olivet, sur une nouvelle section de la rue de l'Hôtel Dieu, à compter du 26 novembre. Les travaux de création d'un réseau de collecte des eaux usées se déploieront également sur la partie sud de la rue Rodolphe Richard et allée du Clos Masnil. L'entreprise SOGEA interviendra jusqu'en avril 2019 sur le site. Le chantier se poursuivra ensuite par la réfection complète des voiries.

CARNET DE DEUIL



Jean-Pierre Bereaud

Ceux qui connaissaient « Le rivage » connaissaient obligatoirement Jean-Pierre Bereaud. L'hôtel-restaurant cossu des bords du Loiret était toute sa vie, occupait tout son temps avec une énergie et une passion sans pareil pour satisfaire sa clientèle. Il portait cette institution gastronomique depuis 1978. Elle était devenue au fil des décennies un lieu privilégié des grands rendez-vous familiaux. Son sens de l'accueil allait jusqu'à offrir une coupe de champagne à ses habitués. Personnage charismatique au franc parler, bien qu'un brin discret, il aimait les plaisirs simples de la vie comme se balader sur le sentier des Prés ou boire son café au Mickey Bar. Jean-Pierre Bereaud avait passé la main il y a un an, à 70 ans passés. Il nous a quittés le 18 septembre dernier. La Municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.

I CONSEIL DES JEUNES D'OLIVET I



Nouveaux jeunes élus !

Un nouveau groupe de jeunes élus est constitué pour faire avancer la ville selon les idées qu'ils proposeront. Ils pourront engager leurs propres projets. Ils suivront aussi un parcours citoyen sur un an.

C'était le 5 octobre dernier. Lors de la cérémonie d'entrée des jeunes conseillers, le maire s'est félicité de cet élan citoyen et de leur sens précoce pour l'intérêt général, comme en témoigne le nombre toujours plus important d'inscrits ; plus de 90 pour cette nouvelle mandature. « *C'est un succès qui se confirme encore cette année* », s'est enthousiasmé Matthieu Schlesinger, avant de faire le tour de ce qui les attend. Parmi les temps forts auxquels ils prendront part, il y aura la participation à des commémorations, des visites du Sénat et de la mairie

afin d'aborder le fonctionnement des institutions, des rencontres intergénérationnelles en maison de retraite et bien sûr la réalisation de leurs projets. Stéphane Bourdillault, adjoint au maire à l'enfance et à la famille en a d'ailleurs cité quelques uns comme la vente de miel au profit de l'UNICEF ou encore la collecte de jouets pour le service pédiatrique de l'Hôpital. Dans ce parcours citoyen, les jeunes conseillers seront bien sûr entourés d'élus du conseil municipal pour les guider. « *C'est sérieux le CJO. Vous allez apprendre et vous amuser. On compte sur vous !* », a conclu le maire.

Rose, 10 ans le 11 novembre



© Pascal Foulon

L'enjeu lui tient visiblement à cœur. Elle s'était même habillée pour la circonstance, le jour de l'intronisation. Élève à l'école Ronfard, Rose est déjà très investie pour son âge et s'intéresse à la vie de la ville, comme la future ouverture du centre culturel d'Yvremont. Il y a quelques temps, lors d'une réunion en présence de sa mère, elle n'avait pas hésité non plus à interroger le maire pour connaître les modalités d'accès au CJO ! Rien de surprenant alors qu'elle ait eu envie de s'engager. Sa contribution, elle souhaite l'apporter dans l'environnement. « *Chaque jour, je vois au moins 20 papiers dans la cour de l'école, ce n'est pas normal ! J'aimerais qu'on soit plus respectueux ici et dans la ville.* » Le message est lancé.

Ils font partie du Conseil des jeunes !

École de la Cerisaie

Sara AACHBOUNE, Aya ABDOUH, Cassandre BAR, Idriss BORN, Lila BOURGET, Manon BROUJISSOU, Raouf CHARRY, Maxence DAVID, Cassandre DEGENNE, Lise DIDIER, Julie DUROX, Lisa FARIELLO, Marie GADOIS, Emma GIRARD, Valentine LARMIGNAT GAUTHIER, Samuel LEMOFACK, Juline MARCHET, Maxime MARESE, Manelle NAIM, Éléonore PICHON LEGROUX, Alice RICHARD, Chloé SCHNEIDER, Baptiste SERVAN, Elsa SEVILLE, Honorine TOUZELET, Angèle WATTRELOS, Anaïs YEHIA

École de la Providence

Lorette ANTOINE, Mélissa BARBIER, Pénélope BURGEVIN, Éloïc CROIZIER, Lois GOMA, Raphaël GUAY, Léa JEULIN, Évan LE GOFF, Camille SEGRET, Camille SIMON, Baptiste THERMEAU VAILLANT, Clément VERHILLE

École du Plissay

Ophélie FOUCHER, Laura GRÉGOIRE, Alexandre JIBBAOUI, Imane MEKARNIA, Nais VELLAYE, Marc ZITOUNI MIRAMON

École du Poutyl

Clémence ALLAIN, Lou Ann ANGLARD, Emma Araujo PATRICIO, Maxence ARCHAMBAULT, Noé Alexandre BERNUS, Emmanuelle BEYENET, Éliott BOITARD, Lilian COURSIER, Clémentine DA SILVA, Manon DESHAYES, Éliott DRUART, Clara DUBOIS, Mathias FRANSQUIN, Emma HENRY, Lou JOUANNET DE SOUSA, Maximilien JOYE ROCHER, Tasmine KENIKSI, Énora MARZIN, Kylian PELMARD, Anaïs SAMIER, Gaël SANTERAMO, Léa TOURE, Louna VASSORT CHERY

École Ronfard

Mayar BAALA, Éloïse BAERT, Marceau BOUVET, Amine EL GHELBOURI, Inès HARRAMI, Élise HOFFBECK, Bilal MASSAOUY, Rose MEJRI DUMORTIER, Lou PÈRE FRÉMONT, Maxence PREFOT, Elouan ROUSSEAU, Lou VINAUGER,

École du Val

Clara BOUKHALIL, Karen CAZORLA, Anaïs FORMONT, Robin JOBERT, Margaux Latour, Nathan MORIO, Emma NOTIN MALICOT, Capucine PAUMIER, Irina RICHARD, Luka SIMIC, Samah TAMAAZOUSTI, Margaux LATOUR

Retrouvez les photos de groupe par école sur olivet.fr



91

C'est le nombre d'élèves de CM2 inscrits au Conseil des Jeunes d'Olivet. L'année scolaire sera leur année de mandat.

Comprendre la guerre avec l'alphabet

La guerre quand on a 7 ou 8 ans, ce n'est pas toujours facile à comprendre. Sandrine Deniau, enseignante de CM2 à l'élémentaire du Poutyl a eu l'idée d'un abécédaire pour commémorer et expliquer la Grande Guerre.



Les élèves de la classe de Sandrine Deniau à l'école du Poutyl ont travaillé le mot "gueule cassée" à la manière de Picasso.

Il fallait y penser. Utiliser les lettres de l'alphabet pour expliquer la guerre. Les 9 classes de l'école, du CP au CM2, travaillent 2 ou 3 lettres de l'alphabet qui donnent un mot en rapport avec la guerre : tranchée, gueule cassée, taxi, uniforme, etc. Ce mot est ensuite exprimé par le biais des arts plastiques ou d'un travail littéraire. Cette classe de CM2 a choisi notamment de travailler sur

les mots « gueules cassées » et Léon Vinaugé, un poilu Olivetais. Le carnet de guerre de celui-ci, étudié sur le site Internet des Archives départementales, sera traduit par une illustration de phrases sélectionnées par les enfants. Les autres classes réservent bien des surprises, des uniformes bleu horizon ou Fernand Léger. Une exposition sera présentée aux parents au retour des vacances.

| EXPOSITION |

1918... La Victoire



La bibliothèque propose une exposition qui évoque l'année de la Victoire. Une dizaine de panneaux retrace les dernières offensives puis la capitulation de l'Allemagne. 1918 est aussi l'année du bilan. 20 millions de morts, 21 millions de blessés, des millions de veuves, des territoires dévastés. Avec une iconographie riche, photographies et illustrations, articles de presse et un texte simple et clair, l'exposition s'adresse à tous. La commune a acquis cette exposition auprès de l'association Mémoire & Patrimoine. Elle pourra être empruntée par les écoles de la ville pour servir de support de travail en classe. À découvrir.

+ **D'INFOS** Bibliothèque du 2/10 au 17/11 aux horaires d'ouverture



PASSER LE LA MÉM

2018 marque l'avant-dernière année des projets commémoratifs liés au Centenaire de la Grande Guerre. Par delà les célébrations, c'est une année charnière qui interroge sur la mémoire.

Le devoir de mémoire tient une place particulière dans la vie communale qui est rythmée par une dizaine de commémorations nationales. La ville s'est engagée en 2013 dans la démarche de labellisation de la Mission Centenaire de la guerre 1914-1918. Depuis 2014, le service Culture et animations coordonne chaque année un programme dédié d'expositions, de conférences et de concerts. Toute la ville se mobilise alors pour perpétuer la mémoire d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire.

1918 marque la fin du conflit mais pas celle des blessures. 2018 marque la fin du Centenaire, mais pas celle de la mémoire. Cécile



TÉMOIN DE MOIRE DE 1918

Adelle, adjointe déléguée à la culture et au devoir de mémoire en est convaincue « *La transmission du souvenir du premier conflit mondial est un acte essentiel dans le devoir de mémoire. Nous avons un passage de témoins à effectuer auprès des jeunes* ». C'est tout le sens donné à cette commémoration de 2018. Les jeunes d'aujourd'hui sont les passeurs de cette mémoire. Les enfants d'Olivet sont associés aux cérémonies d'hommage au sacrifice de plusieurs générations de poilus. Deux écoliers porte-drapeaux ouvrent le cortège des anciens combattants. Tout un symbole. « *Donner du sens et se souvenir du sacrifice de millions de soldats est primordial. Toutes les familles françaises ont donné*

Il faut que la mémoire reste vive après le centenaire

au moins un enfant pour la France. Il n'y a plus de témoins vivants. Cette commémoration s'inscrit dans une démarche forte. Les jeunes ne doivent pas oublier l'engagement et le sens du devoir de leurs pairs. Il faut que la mémoire reste vive après le Centenaire. » 2019, dernière année des célébrations du Centenaire, sera consacrée à l'après guerre et ses conséquences.

156

C'est le nombre poilus Olivetains morts pendant la guerre. La commune compte alors 3 800 habitants



Une cérémonie haute en couleurs

Plusieurs temps forts sont prévus cette année lors de la commémoration qui commencera à 11h15 au carré militaire. La commune participe à la sonnerie nationale des cloches des églises de France. Elles sonneront à 11h. Au Carré militaire au cimetière, les membres du Conseil des jeunes déposeront des fleurs. Un grand moment d'union est ensuite attendu au Monument aux morts. Les enfants volontaires des écoles y chanteront la Marseillaise. Le Conservatoire est sollicité pour les accompagner dans l'apprentissage de la Marseillaise. Matthieu Houx, professeur en formation musicale au Conservatoire, s'est rendu dans les écoles pour des répétitions. Au Conservatoire, 200 élèves des classes de chant Choral présenteront « Le bouquet d'Ypres » et « Pour que grandisse la paix sur terre ». L'Harmonie d'Olivet de son côté donnera un programme spécifique. Un lâcher de colombes symbolisant la paix clôturera cette cérémonie avant le discours du maire à 13h devant la caserne de pompiers.



11h45 : rassemblement devant la mairie

| URBANISME |

Les *clôtures* soumises à réglementations et autorisations



Depuis le 1^{er} juillet 2016, un arrêté oblige les Olivetains à déposer une demande d'autorisation préalable avant toute édification, modification ou destruction de clôture, tant sur la voirie qu'en limite séparative. Rappel sur les règles en vigueur.



Clôtures non-conformes : lames occultantes en PVC et tissu tendu



Modification simplifiée du PLU

Par arrêté du 17 juillet 2018, Orléans métropole a engagé une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pour la commune d'Olivet. La mise à disposition du dossier au public aura lieu du 05/11 au 05/12/2018 aux heures d'ouverture du service urbanisme.

Vous envisagez de créer ou de modifier une clôture sur votre parcelle ? Prudence : depuis deux ans, plusieurs obligations et interdictions encadrent cette opération. En effet, certains dispositifs couramment utilisés sont formellement interdits. C'est le cas par exemple des matériaux occultants, comme les haies artificielles, les tissus tendus, mais également les structures composées de lames occultantes en PVC, de plus en plus populaires (voir photo). Pour doubler votre grillage, préférez donc une haie naturelle, qui préserve l'aspect et le patrimoine historique de la ville et contribue à la cohérence du paysage urbain. Par ailleurs, les haies naturelles apportent une vraie plus-value écologique en favorisant la biodiversité et la régulation hydrique.

DES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA RÉVISION DU PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme a par ailleurs modifié les règles en matière de clôture dans les différentes zones de la ville. La hauteur maximum autorisée pour une clôture passe ainsi de 2 mètres à 1,80 mètre pour l'ensemble des dispositifs. Des recommandations en matière de coloris pour les portails ont également été ajoutées. Les zones inondables sont quant à elles soumises à des restrictions supplémentaires pour des raisons de sécurité afin de ne pas nuire à l'écoulement des eaux en cas de crue.

Vous vous questionnez sur la faisabilité de votre projet ? Un cahier de recommandations pour les clôtures et les plantations est à votre

disposition sur le site internet de la ville. Le service urbanisme vous invite également à vous renseigner sur le PLU en vigueur pour toute question relative à des modifications sur votre terrain. En portant une attention particulière au traitement des limites de parcelles et de clôtures, la commune souhaite préserver et protéger le caractère patrimonial et paysager de son territoire.



CONTACT

Service Urbanisme
283, rue du Général de Gaulle,
45160 Olivet

Horaires : lundi et jeudi : 8h30-12h30,
mardi : 10h-12h30 et 13h30-17h30,
mercredi et vendredi : 8h30-12h30 et
13h30-17h30

☎ 02 38 69 83 44 - urba@olivet.fr

| CATASTROPHE
NATURELLE |**Sécheresse
de l'été 2018,
déclaration
de sinistre**

La mairie a constitué un dossier auprès de la Préfecture afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant la sécheresse de l'été 2018. Les habitants qui constateront des dégâts sur les murs de leur habitation ont jusqu'au 30 juin 2019 pour se faire connaître auprès de la mairie en lui adressant un courrier avec des photos à l'appui. La mairie recensera toutes les déclarations avant de les adresser à la Préfecture.

| RÉUNION
PUBLIQUE |**Présentation
du projet de
la ZAC de la
Vanoise**

Le 22 novembre à 20h30 à la salle polyvalente du Collège Charles Rivière, 141 avenue Bad Oldesloe

| AGENDA |

**Réunion publique
des conseillers
départementaux**

Hugues Saury
et Isabelle
Lanson,
conseillers
départementaux
du canton,

animeront une réunion publique de mi-mandat le vendredi 30 novembre à 18h30 à l'auditorium de Saint-Pryvé.

| SOLIDARITÉ |

**Dans la hotte
du Père Noël**

Le centre communal d'action sociale (CCAS) renouvelle le Noël solidaire. Objectif ? Donner un petit coup de pouce aux plus fragiles en leur remettant des bons cadeaux pour Noël.

Cette année encore, la hotte du père Noël se remplit avec quelques semaines d'avance pour apporter un soutien aux personnes les plus fragiles. L'opération « Noël solidaire » du CCAS se traduit par des cartes cadeaux d'une valeur de 15 € par foyer et de 25 € par enfant à charge. Les personnes dont le quotient familial est inférieur à 710, les bénéficiaires de l'ASPA (allocation spécifique personnes âgées), du RSA (revenu de solidarité active), de l'AAH (allocation adulte handicapé), de la CMUC (couverture maladie universelle) et les jeunes de moins de 25 ans suivis par la mission locale peuvent en bénéficier. Ils peuvent venir chercher leur carte cadeau en présentant un justificatif de moins d'un mois. Les bons sont à retirer au CCAS du 12 au 23 novembre. Les cartes cadeaux sont utilisables chez l'enseigne de grande distribution Auchan, sur tous les produits à l'exception des boissons alcoolisées. L'an passé 410 adultes et enfants ont bénéficié de cette action de solidarité.



+ D'INFOS

CCAS 02 38 69 83 12
Du lundi 12 au vendredi 16 novembre de
13h30 à 17h30 et du 19 au 23 novembre de
9h à 12h30 sauf le mardi à partir de 10h.

| DÉCHETS VERTS |

LE VERT À LA PORTE !

Depuis 2014, la Métropole assure la collecte des déchets verts en porte à porte pour les seniors de plus de 75 ans ou les personnes en situation de handicap titulaires d'une carte d'invalidité. Les personnes déjà bénéficiaires du service en 2018 recevront automatiquement un formulaire de réinscription par courrier à renvoyer avant le 31 décembre 2018 à la Métropole. Pour ceux qui souhaiteraient en bénéficier, les inscriptions s'effectuent auprès du SARU (Service accueil relations usagers) à la mairie. Plus de 4000 personnes bénéficient de ce service à l'échelle de la Métropole, du 1^{er} avril à fin octobre. Un petit plus qui facilite la vie.

+ D'INFOS

Inscriptions SARU en apportant un justificatif (carte d'identité, justificatif de domicile, carte d'invalidité)
☎ 02 38 69 83 12 - Renseignement : Métropole Service qualité déchets ☎ 02 38 56 90 00

150 000 €

le montant du plan de
développement des caméras
sur trois ans.



**MIEUX SURV
PLUS**



EILLÉE, S SÛRE

Afin de répondre à la demande croissante des Olivetains, aux enjeux de déplacement de la délinquance et aux nécessités du plan Vigipirate, la ville s'engage à déployer sur trois ans 35 nouvelles caméras de vidéoprotection qui viendront s'ajouter aux 29 déjà en fonctionnement.

L'affaire a fait du bruit au début du mois de septembre. Un individu, que la presse a rapidement rebaptisé « le serial colleur », multipliait les actes de malveillance en injectant de la colle dans les serrures de commerces du centre-ville, mais aussi de la bibliothèque municipale et de plusieurs écoles, causant de sérieux préjudices. Il a été appréhendé par les forces de l'ordre, grâce à la vidéoprotection et aux informations transmises pas les commerçants qui avaient permis son identification.

« Cette nuit là, raconte Alain Damar, chef de la Police municipale d'Olivet, nous avons organisé une opération de police en collaboration avec une équipe d'intervention de la BAC (Brigade anti criminalité) sur place. Nous étions devant les écrans à partir de 22h, et nous avons ainsi pu les alerter dès que nous avons repéré l'individu.

Les caméras ont également permis de suivre le suspect lors de sa fuite, facilitant ainsi son interpellation. »

Une forte demande de la population"

Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres de la nécessité pour une commune de disposer d'un système de vidéoprotection efficient, permettant à la Police nationale et à la Gendarmerie de résoudre de nombreuses affaires en collaboration avec la Police municipale.

En 2012, lorsque fut décidée l'installation des 19 premières caméras sur le territoire d'Olivet, l'annonce avait suscité des réactions de défiance. « Il y avait un a priori négatif et nous manquions de recul sur ces dispositifs », admet Michel Leclercq, adjoint au maire délégué à la sécurité. « Nous avons franchi le pas parce

◀ **Michel Leclercq, 1^{er} adjoint délégué à la sécurité et Alain Damar, chef de la Police municipale au centre de supervision urbain**

12 nouvelles caméras

en cours d'installation d'ici la fin de l'année.

7 sur la voie publique et 5 sur des bâtiments :

- Groupe scolaire du Val
- École élémentaire de la Cerisaie
- Groupe scolaire Ronfard
- Crèche les Polissons
- Le Petit Poutyl
- Crèche Larry/Bambelle
- Carrefour Chapeau Rouge / Bellevue
- Carrefour Paulin Labarre / Hôtel Dieu
- Carrefour rue de Bourges / Artois



35

le nombre de nouvelles caméras installées ces 3 prochaines années.

12 en 2018, 14 en 2019 et 9 en 2020.

que les communes d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais avaient développé leur propre système, ajoute Alain Damar. Il y avait un risque d'effet plumeau, c'est-à-dire un déplacement de la délinquance de ces villes vers des villes voisines sans vidéoprotection. »

Aujourd'hui la donne a changé. Le contexte est différent et on constate une demande croissante de la population pour que soient installées davantage de caméras. « Il n'est pas rare de voir des gens venir nous signaler un délit en demandant si la zone est couverte par une caméra, poursuit le chef de la Police municipale. Certains nous sollicitent même pour qu'un dispositif soit placé dans leur quartier ou leur rue. On sent que cela rassure. »

La ville d'Olivet disposait jusqu'alors de 29 caméras réparties sur 25 points différents. Le plan de développement sur trois ans, pour un montant de 150 000 euros, prévoit l'installation de 35 nou-

velles caméras. 64 seront donc opérationnelles en 2020, 56 sur la voie publique et 8 surveillant des bâtiments. Les lieux d'implantation ont été présentés au conseil municipal le 19 octobre dernier. Il s'agit de mieux couvrir les entrées et sorties de ville, tenir compte de futurs équipements, comme le nouveau centre culturel ou la station de tramway dans le parc Saint Fiacre, mais aussi de renforcer la surveillance des établissements scolaires. « Nous travaillons bien sûr avec les communes voisines lors de l'installation de leurs propres caméras, comme en ce moment avec la ville de Saint Hilaire, afin de couvrir au mieux les zones limitrophes », ajoute Alain Damar avant de rappeler en guise de conclusion : « La vidéoprotection est un outil très utile qui permet de faire avancer les dossiers et d'élucider plus rapidement les enquêtes, mais c'est un outil complémentaire qui ne pourra jamais remplacer un policier. »

| TÉMOIGNAGE |



**Bruno
LE BRIS**

commandant de police, chef de la Division Sud Orléans

« C'est extrêmement important pour la Police nationale de pouvoir compter sur les images des caméras de vidéoprotection. Je suis un ardent défenseur de leur déploiement car cela permet de résoudre de nombreuses enquêtes, comme on a pu le voir récemment à Olivet. C'est

particulièrement utile lorsque le délinquant prend la fuite à bord d'un véhicule. Quand un témoin nous indique dans quelle direction ce véhicule est parti, on peut aisément suivre son parcours grâce aux différentes caméras installées sur la voie publique. »

| INTERVIEW |

Michel LECLERCQ

Adjoint au maire
délégué à la sécurité

•••

Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé d'augmenter le nombre de caméras de vidéoprotection ?

Nous étions en retard par rapport à d'autres communes de la métropole sur cette question. Et nous constatons une forte demande de la population. C'est bien sûr en partie lié au contexte terroriste, au climat national et international qui se répercute à l'échelle des communes. La surveillance des établissements scolaires, en lien avec le plan Vigipirate, est notamment l'une des raisons de ce nouveau déploiement. En outre, nous avons de plus en plus de demandes de réquisitions d'images de la Police nationale et de la Gendarmerie pour les aider à résoudre des enquêtes.

•••

L'installation de nouvelles caméras est-elle liée à une augmentation des délits et des incivilités sur la commune ?

Absolument pas, mais cette délinquance évolue. Elle se déplace dans d'autres quartiers dont certains n'étaient pas couverts par la vidéoprotection. D'où la nécessité d'avoir un meilleur quadrillage de notre territoire. Il fallait tenir compte aussi des évolutions de la ville, comme le futur centre culturel, la nouvelle station de tramway, la maison médicale du Larry, ou demain les aménagements du Clos du bourg et de la ZAC de la Vanoise. Fin 2019, tous les établissements publics et les écoles de la ville seront couverts par des caméras.



| COMMENT ÇA MARCHE ? |

Vidéoprotection, mode d'emploi



On l'appelle le Centre de supervision urbain [CSU]. C'est une petite salle dans les locaux de la Police municipale, au 123 rue des écoles. Sur le mur, plusieurs écrans permettent de balayer d'un seul coup d'œil de nombreux secteurs. Sur le bureau, deux ordinateurs et un joystick. Les 8 agents de Police municipale ainsi que l'agent dédié au stationnement sont formés au logiciel, le même que celui de la ville d'Orléans depuis 2017.

Pour des raisons de coût évidentes, et pour ne pas réduire la présence de policiers sur le terrain, il n'y a pas d'agent dédié en permanence à la vidéoprotection.

« Le contrôle des images se fait a posteriori », explique Alain Damar. Il faut d'abord que la victime dépose plainte auprès de la Police nationale. Je précise qu'il est très utile de doubler ce dépôt de plainte par un dépôt de main courante à

la Police municipale. Ensuite, un officier de police judiciaire de la Police nationale ou de la Gendarmerie remplit un formulaire de réquisition demandant l'extraction d'images prises par une ou plusieurs caméras sur une tranche horaire définie. » Les images sont alors transmises par un moyen sécurisé et pourront servir d'éléments de preuve dans le dossier.

Dans certains cas, la vidéoprotection permet de suivre une opération sur le terrain. « Cela s'est produit récemment lors d'une rixe avec arme tranchante. Une équipe s'est rendue sur les lieux et j'ai supervisé l'intervention. C'est rassurant pour toute mon équipe. » Enfin, la vidéoprotection peut être utilisée pour surprendre un délinquant en flagrant délit, comme lors de l'interpellation du colleur de serrures.

| ZOOM SUR |

La Police municipale

Troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la Gendarmerie et la Police nationale, la Police municipale est dépositaire de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux et les gendarmes. Elle est placée sous l'autorité du Maire et du Procureur de la République et intervient au sein de la commune pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Le rôle de la Police municipale est d'améliorer la qualité de vie des habitants et des personnes présentes sur le territoire de la commune en travaillant en lien avec les administrés pour faire respecter les règles de bonne conduite et réduire le sentiment d'insécurité. Les policiers municipaux participent à la lutte contre les incivilités, mais aussi contre la petite et moyenne



délinquance, en étroite collaboration avec les services de Police et de Gendarmerie nationales, au travers d'opérations conjointes.

La Police municipale d'Olivet compte 8 agents, plus un agent dédié au respect des règles de stationnement des zones de stationnement à durée limitée (zone bleue et rouge).



D'INFOS 123 rue des écoles ☎ 02 38 64 80 00 - Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Présence sur la commune le lundi de 8h à 19h et du mardi au samedi de 8h à 20h. Patrouilles nocturnes dans la nuit du samedi au dimanche et certaines nuits de manière aléatoire.

CARNET

Août/Septembre



Félicitations aux mariés

Valentin BOULANGER et Anne-Sophie URBAN | Mark CLEMENTS et Sara GISSOT | Alexandre GUILLOT et Solenn GUILLOU | Patrick PORTIER et Marie-Pierre QUERRÉ | Mathieu LIEDLOFF et Carine LUCAS | Quentin RAVOYARD et Fernanda TRILLES VIDAL CID | Benoît CORRET-GIUDEI et Justine SURAND | Kévin ADER et Stéphanie BELK | Pablo UNDA HENRIQUEZ et Anaïs NIOCHE | Franck GUILLON et Candice BOURDEAUX | Thierry MASSAT et Catherine BERTHELOT | Ludovic BRUTINOT et Anne-Marie HEUVELINE | Pierre JOANNE et Solène BOITARD | Maxime LESOURD et Aurélie MONSELLIER | Folly KPODAR et Sophie RUSSILLO | Quentin BRACQUEMOND et Olivia CHOLLET

Bienvenue aux bébés

Louisiana HUBERT | Ewen REMBERT | Camille DATY MARTIN | Soline BILLET | Achille LEROY | Abigaël DONNEAU-RENARD | Selma EL-YAÂKOUBI | Lucie BONNIGAL | Mathéo MEALHA | Ava GONÇALVES | Amir BELBACHIR | Lucia AFONSO | Ruben DIAS

Ils nous ont quittés

Roland MAITRE 74 ans | Marie CAILLAT, 80 ans | Marie-José PELLETIER, 61 ans | Denise DUREUX, 78 ans | Paulette PIGNÉ, 100 ans | Bernard CASSIN 86 ans | Jean DUBUS 76 ans | Hélène GERMAIN, 91 ans | Denise POUGIS, 91 ans | Jacques MARON 83 ans | Ginette THÉBAULT, 87 ans | Guy RICHARD 86 ans | Suzanne ROBINET, 95 ans | Claude PARIS 81 ans | Jacqueline JULIENNE, 92 ans | André AVEZOU 95 ans | Christian SOIZEAU-SAINT-MARTIN 74 ans | Nicole DÉRIOT, 55 ans | Isabelle MALARD, 58 ans | Yvette PRUDHOMME, 84 ans | Serge GARNIER 90 ans | Monique LEBRUN, 87 ans | Pierre CHAPOVALOFF 87 ans | Anne-Marie NICOLLE, 68 ans | Luciano ALBERICCI, 86 ans | Bernard BAUDOT, 82 ans | Monique THACKER, 85 ans | Juan FONT ARANDA, 76 ans | Jean-Paul MAILLOT, 81 ans | René RODIER, 88 ans | Jean-Pierre BERAUD, 71 ans | Lucienne PLOTU, 96 ans

OH EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaire. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

GROUPE MAJORITAIRE

1918 - 2018

Le temps du 11 novembre est solennel. À Olivet, il rassemble toutes les générations et en nombre. Nous célébrons cette année, le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, en 2008, le sens de cette commémoration a évolué. La Nation reconnaissante perpétue l'indispensable devoir de mémoire en rendant hommage aux témoins disparus. Nous en sommes aujourd'hui les héritiers.

La labellisation centenaire décernée par la Mission du Centenaire témoigne de notre engagement à perpétuer le souvenir. Le travail de pédagogie effectué en classes et

la préparation d'expositions par les élèves avec leurs enseignants présentées aux familles y concourt. La Marseillaise chantée « a capella » par des enfants des écoles de la commune au monument aux morts est, elle, forte en symbole, la jeunesse devant les anciens combattants et les Olivetains réunis.

Nous sommes aussi fiers de voter chaque année en conseil municipal, un aide financière au CERCIL, le centre de recherches et de documentation sur les camps d'internement dans le Loiret. Les conflits du siècle passé sont notre histoire. En partager la mémoire est faire vivre la paix.

Le groupe majoritaire

GROUPE MINORITAIRE

En son temps M. le maire souhaitait des conseils municipaux se consacrant davantage aux débats politiques, qu'aux questions techniques.

Pourquoi ne pas se saisir d'un conseil annulé (en septembre) faute de points à l'ordre du jour, pour débattre des sujets qui préoccupent les habitants ?

La démission de Nicolas Hulot, la manifestation pour lutter contre les changements climatiques, la canicule, la sécheresse ont fait l'actualité. Olivet a pris un certain nombre de mesures (abandon des pesticides, zone agricole protégée), mais il devient urgent d'aller plus loin.

Minoritaires, force d'opposition, nous

sommes depuis le début de ce mandat force de proposition : arborer les parties communes dans les lotissements, soutien financier pour des installations de cultures biologiques, ferme municipale, élargissement et développement des zones dites « comestibles ».

S'engager pour la défense de l'environnement c'est aussi réduire les émissions de CO2. Nous avons la conviction que la gratuité des transports est un des éléments de cet engagement.

Le conseil aurait aussi pu débattre de l'implantation à Olivet de deux écoles privées hors contrat. Au lieu de cela minoritaires du conseil et habitants ont été mis devant le fait accompli.

Danièle Bouchoule, Dominique Ragon



Le jeune avironneur Olivetais Florent Coqueugniot a trouvé dans la pratique de ce sport le moyen de s'affirmer et de sortir de la bulle dans laquelle l'avaient enfermé son autisme et le regard des autres. Vice-champion de France handisport, il lorgne désormais sur les anneaux olympiques.

Du haut de ses 16 ans, Florent n'est pas tout à fait un adolescent comme les autres. Il semble doté d'une forte personnalité, d'une envie de s'affirmer vis-à-vis des adultes, qui tranchent avec la timidité parfois constatée chez les jeunes hommes de son âge. Si Florent n'est pas tout à fait comme les autres, c'est aussi parce qu'il est un peu différent. Diagnostiqué autiste Asperger. Un handicap dont il a souffert, il ne s'en cache pas. Et de cette souffrance, il a puisé une force. « *Je veux prouver quelque chose à ceux qui m'ont fait du mal* », souffle-t-il en vous fixant du regard. Les enfants bien sûr, qui ignorent souvent qu'ils peuvent profondément blesser, mais aussi les adultes, car Florent estime avoir longtemps manqué de considération de leur part.

Si Florent tient sa « revanche », comme il dit, c'est en grande partie grâce à la pratique de l'aviron. À 13 ans, riverain de la rivière, il regarde passer les esquifs de sa fenêtre. « *Je veux faire du bateau* », dit-il à sa mère. Ni une, ni deux, il rejoint le club d'Olivet, d'abord en loisirs, puis en compétition, depuis deux ans, dans le groupe coaché par Julien Suchodolsky. Quatre entraînements par semaine, plus la préparation physique (footing, vélo, natation). « *J'avais vraiment besoin de me défouler, je ne me dépensais pas assez avant. J'aime me faire mal, finir l'entraînement épuisé.* »

Les résultats ne tardent pas. En décembre 2017, il termine 1^{er} au

championnat régional indoor section handi, puis 6^e du championnat de France en janvier 2018, toujours en indoor. En avril dernier, il obtient la deuxième place de la Zone Nord-Ouest à Mantes-la-Jolie en skiff individuel, se qualifiant ainsi pour le championnat de France, à Cazaubon dans le Gers, où il décroche la médaille d'argent. « *Il y avait plus de rameurs que d'habitants* », sourit-il.

“Un sportif comme les autres”

Mais, au-delà des résultats, Florent s'est surtout révélé. « *J'ai eu la chance d'intégrer un club où je suis considéré comme un sportif comme les autres. J'adore l'ambiance là-bas. Tout le monde est un peu déjanté... Comme moi ! Je suis plus souvent au club qu'à la maison, c'est comme une seconde famille. L'aviron m'a permis de m'ouvrir, de sortir de la bulle de l'autisme.* »

Début décembre, il participera au championnat régional indoor qui se déroulera à Olivet dans le gymnase de la Vanoise. Mais Florent voit plus loin, beaucoup plus loin. Il a coché dans un coin de sa tête une date à l'été 2024... Les Jeux paralympiques de Paris. Il aura 22 ans, l'âge de la maturité pour un avironneur. « *Mon entraîneur dit que c'est possible, si j'ai la volonté.* » Une chose est sûre : il l'a.

À contre-courant
Florent Coqueugniot



STOP!

**AUX MAUVAIS COMPORTEMENTS
DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN !**

RESPECT / COURTOISIE / PROPRETÉ / AMBIANCE



#OrleansMetropole

www.orleans-metropole.fr

TAO
ORLÉANS MÉTROPOLE

ORLÉANS
MÉTROPOLE